



Alliance canadienne du camionnage
*Appel à l'action: Sensibilisation des députés à propos
de Chauffeur Inc.*



Alliance canadienne du camionnage
555 Dixon Road, Toronto, ON M9W 1H8
Tél: 416-249-7401 – Courriel: govtaffairs@cantruck.ca
Suivez-nous sur Twitter @cantruck et sur Internet à www.cantruck.ca



La raison de cette initiative est de vous demander votre aide pour relever le défi le plus urgent de notre industrie: le dossier Chauffeur inc.

Un nouveau cabinet fédéral a prêté serment le mercredi 20 novembre. Les ministres sont dans le processus de se mettre à jour sur leurs dossiers. Pour certains, il y a continuité, alors que pour d'autres, c'est le premier jour d'école. Dans les deux cas, le travail recommence.

Ce «renouvellement» nous offre l'occasion de faire avancer notre ordre du jour, mais il faut procéder rapidement et il doit s'agir d'un effort collectif.

Vous trouverez ci-dessous trois documents à télécharger:

1. Un [modèle de courrier électronique](#) à envoyer aux députés libéraux au pouvoir;
2. Un [modèle de courrier électronique](#) à envoyer aux députés de l'opposition;
3. Une [fiche d'information d'une page](#) sur le dossier Chauffeur inc., à joindre à chaque courrier électronique.

Ce [lien](#) vous aidera à trouver votre député, son parti et comment entrer en contact avec eux.

Comme vous le verrez dans les modèles de courriers électroniques partagés, nous vous demandons de nous prévenir dès que vous recevrez une réponse d'un député. Cela nous permettra de faire le suivi de nos efforts d'engagement et de tenter de coordonner des rencontres en personne.

Le dossier Chauffeur inc. constitue la problématique numéro un de l'industrie. Grâce à ces efforts et à votre appui continu, je suis persuadé que nous pouvons convaincre le gouvernement fédéral de s'attaquer à cet important problème.

N'hésitez pas à nous contacter si vous avez des questions.

Courriel aux députés libéraux

M. John Smith, P.M.

ou

L'honorable John Smith, P.C., M.P.

Chambre des communes

Ottawa, Ontario

K1A 0A6

Remarque: Les membres de la Chambre des communes qui sont membres du Conseil privé de la Reine conservent le titre «honorable» à vie et utilisent les initiales «P.C.» après leur nom. M.P. : Membre de la Chambre des communes P.C., M.P.: Membre du Conseil privé et membre de la Chambre des communes.

Cher Monsieur / Madame / Madame (nom),

Au nom de l'Alliance canadienne du camionnage (ACC), je vous félicite pour votre récente élection au poste de représentant de la circonscription et des électeurs de (indiquez le nom de la circonscription ici).

L'ACC est une fédération des associations de camionnage provinciales du pays. Avec plus de 4 500 transporteurs membres, l'Alliance représente un large éventail de l'industrie, quelle que soit la taille du transporteur, les régions, le type de marchandises et les spécialités. L'Alliance est le représentant national de l'industrie du camionnage et de ses points de vue sur les questions politiques, réglementaires et législatives. L'industrie emploie plus d'un million de Canadiens d'un océan à l'autre.

L'ACC était fière de travailler avec le gouvernement tout au long de son mandat précédent sur d'importantes problématiques relatives aux transports, à la sécurité et à la fiscalité. L'ACC aimerait une nouvelle fois rendre hommage aux ministres Marc Garneau et Patty Hajdu, pour leur engagement, leur travail inlassable et leur leadership dans deux dossiers en particulier: la tragédie des Broncos de Humboldt et le dossier "Chauffeur inc.", une pratique consistant à incorporer les chauffeurs et à les faire conduire des véhicules appartenant à l'entreprise, afin d'éviter les taxes et les normes du travail. Bien que beaucoup de travail ait été accompli, nous continuons à faire face à des défis dans ces domaines et dans d'autres.

En effet, comme vous l'avez peut-être vu au cours de la campagne fédérale, The Globe and Mail a fait état de pratiques de sécurité et de travail non sécuritaires parmi un nombre restreint mais croissant de sociétés de camionnage fraudeuses. L'ACC a clairement indiqué que ces comportements n'ont absolument aucune place dans l'industrie canadienne du camionnage. Mais ce qui préoccupe le plus l'ACC, c'est le fait que les pratiques opérationnelles des entreprises de camionnage dénuées de principes, souvent illégales, présentent une similitude frappante avec le transporteur impliqué dans la tragédie des Broncos de Humboldt. Ceci est profondément troublant et ensemble nous devons nous assurer de tout faire ce que nous pouvons pour éviter une autre tragédie.

Dans de nombreux cas, ces entreprises de camionnage dangereuses et imprudentes financent leurs opérations par le biais du régime fiscal de «Chauffeur inc.». L'ACC a mis en œuvre plusieurs mesures pour lutter contre cette pratique. La volonté de l'ACC de dénoncer sa propre industrie devrait en effet être un indicateur fort du sérieux qu'elle accorde à cette problématique. Cependant, pour vraiment s'attaquer à cette pratique et améliorer nos chances d'éviter une autre tragédie, nous avons besoin de votre aide.

En tant que député, vous exercez une énorme influence sur les domaines sur lesquels le gouvernement se concentre. L'ACC vous demande instamment d'envisager d'utiliser votre position pour inciter les nouveaux ministres à prendre les mesures suivantes. Premièrement, obtenir un engagement du ministre des Transports à continuer de collaborer avec l'industrie afin de relever les défis constants en matière de sécurité. Deuxièmement, obtenir un engagement de la part de la ministre du Travail à mettre fin au stratagème «Chauffeur inc.». Et enfin, obtenir l'accord de la ministre du Travail pour protéger les droits des conducteurs canadiens en matière de santé et de sécurité en collaborant avec la ministre du Revenu national pour mettre fin au stratagème «Chauffeur inc.».

Pour plus d'informations sur ce sujet, veuillez consulter la fiche d'information ci-jointe. Entre-temps, le président de l'ACC, Stephen Laskowski (stephen.laskowski@ontruck.org) serait heureux de pouvoir discuter de cette question et d'autres questions urgentes avec vous dès que vous le pourrez.

Merci de votre attention et encore une fois, félicitations.

Cordialement,
(Votre nom)

Courriel aux députés de l'opposition

M. John Smith, P.M.

ou

L'honorable John Smith, P.C., M.P.

Chambre des communes

Ottawa, Ontario

K1A 0A6

Remarque: Les membres de la Chambre des communes qui sont membres du Conseil privé de la Reine conservent le titre «honorable» à vie et utilisent les initiales «P.C.» après leur nom. M.P. : Membre de la Chambre des communes P.C., M.P.: Membre du Conseil privé et membre de la Chambre des communes.

Cher Monsieur / Madame / Madame (nom),

Au nom de l'Alliance canadienne du camionnage (ACC), je vous félicite pour votre récente élection au poste de représentant de la circonscription et des électeurs de (indiquez le nom de la circonscription ici).

L'ACC est une fédération des associations de camionnage provinciales du pays. Avec plus de 4 500 transporteurs membres, l'Alliance représente un large éventail de l'industrie, quelle que soit la taille du transporteur, les régions, le type de marchandises et les spécialités. L'Alliance est le représentant national de l'industrie du camionnage et de ses points de vue sur les questions politiques, réglementaires et législatives. L'industrie emploie plus d'un million de Canadiens d'un océan à l'autre.

L'ACC était fière de travailler avec les membres de tous les partis du gouvernement précédent sur d'importantes problématiques relatives aux transports, à la fiscalité et à la sécurité, telles la tragédie des Broncos de Humboldt et le dossier "Chauffeur Inc.", une pratique consistant à incorporer les chauffeurs et à les faire conduire des véhicules appartenant à l'entreprise, afin d'éviter les taxes et les normes du travail. Bien que beaucoup de travail ait été accompli, nous continuons à faire face à des défis dans ces domaines et dans d'autres.

En effet, comme vous l'avez peut-être vu au cours de la campagne fédérale, The Globe and Mail a fait état de pratiques de sécurité et de travail non sécuritaires parmi un nombre restreint mais croissant de sociétés de camionnage fraudeuses. L'ACC a clairement indiqué que ces comportements n'ont absolument aucune place dans l'industrie canadienne du camionnage. Mais ce qui préoccupe le plus l'ACC, c'est le fait que les pratiques opérationnelles des entreprises de camionnage dénuées de principes, souvent illégales, présentent une similitude frappante avec le transporteur impliqué dans la tragédie des Broncos de Humboldt. Ceci est profondément troublant et ensemble nous devons nous assurer de tout faire ce que nous pouvons pour éviter une autre tragédie.

Dans de nombreux cas, ces entreprises de camionnage dangereuses et imprudentes financent leurs opérations par le biais du stratagème «Chauffeur inc.». L'ACC a mis en œuvre plusieurs mesures pour lutter contre cette pratique. La volonté de l'ACC de dénoncer sa propre industrie devrait en effet être un indicateur fort du sérieux qu'elle accorde à cette problématique. Cependant, pour vraiment s'attaquer à cette pratique et améliorer nos chances d'éviter une autre tragédie, nous avons besoin de votre aide.

En tant que député, vous exercez une énorme influence sur les domaines sur lesquels le gouvernement se concentre. L'ACC vous demande instamment d'envisager d'utiliser votre position pour inciter les nouveaux ministres à prendre les mesures suivantes. Premièrement, obtenir un engagement du ministre des Transports à continuer de collaborer avec l'industrie afin de relever les défis constants en matière de sécurité. Deuxièmement, obtenir un engagement de la part de la ministre du Travail à mettre fin au stratagème «Chauffeur inc.». Et enfin, obtenir l'accord de la ministre du Travail pour protéger les droits des conducteurs canadiens en matière de santé et de sécurité en collaborant avec la ministre du Revenu national pour mettre fin au stratagème «Chauffeur inc.».

Pour plus d'informations sur ce sujet, veuillez consulter la fiche d'information ci-jointe. Entre-temps, le président de l'ACC, Stephen Laskowski (stephen.laskowski@ontruck.org) serait heureux de pouvoir discuter de cette question et d'autres questions urgentes avec vous dès que vous le pourrez.

Merci de votre attention et encore une fois, félicitations.

Cordialement,
(Votre nom)